



Sections *SNUI* et *SUD Trésor* de la Haute Garonne

Toulouse, le 1^{er} juillet 2008

Création des SIP et GFU : un dialogue de pacotille

Convoqués le 18 juin pour une réunion syndicats/TPG/DSF le 1er juillet et portant sur rien de moins que “*la mise en place des Services des Impôts des Particuliers en haute Garonne*”, nous avons reçu la note d'orientation de la DGFIP jeudi dernier (75 pages) et les documents locaux vendredi (20 pages de mieux) !!! Heureusement que dans cette note il est précisé sans rire “*la qualité du dialogue avec les représentants des personnels fera l'objet d'une attention particulière*” !!! Et tout ça pour une “remise des copies” à l'administration centrale pour la fin de l'été !!!

Côté syndical, l'Union SNUI/SUD Trésor et la CGT ont non seulement tenu des propos liminaires mais aussi “ferrailé” pendant 4 heures avec le DSF et le TPG. S'il n'est pas dans nos habitudes d'être polémiques envers nos partenaires syndicaux, nous ne pouvons que dire notre effarement devant le silence absolu, pendant l'intégralité de la réunion, de FO et de la CFDT (représentée à la CP). Comment peut-on rester sans voix, face à des sujets et un calendrier de cette importance ?

Propos liminaires de l'Union SNUI-SUD Trésor : offensifs et concrets

D'autant plus colère donc d'une part que SUD Trésor avait été superbement ignoré par son administration (pas de convocation, pas de documents) et que le TPG n'a pas daigné nous honorer de sa présence à l'heure à laquelle nous l'attendions à sa demande. Nous avons donc refusé de nous exprimer avant son arrivée et ses excuses. Mais revenons à l'essentiel.

- nous avons rappelé le niveau et les raisons de la mobilisation dans le département depuis maintenant des mois et les conséquences que devait en tirer l'administration sans oublier les réponses que nous attendons toujours sur plusieurs aspects de la plateforme revendicative locale. Le “duo des Philippe” (Parini n°1 et Rambal n°2) a-t-il toujours une ligne téléphonique ouverte avec la Haute Garonne comme pendant le conflit ?
- nous avons dit aussi que nous n'aurions pas dû être présents à cette réunion tant les conditions d'un dialogue utile et constructif étaient bafouées mais que nous étions venus parce que c'était la seule et unique occasion qui nous était donnée de défendre les agents mais aussi les élus et les usagers de notre service public ;
- concernant la note de la DGFIP on pourrait résumer ainsi même si c'est un peu lapidaire : *on a fusionné mais chacun continue de faire comme avant et pour le reste... vous vous débrouillez au plan local* !!! Comme nous le savons depuis bien longtemps, il y a loin d'une annonce de fusion à grands renforts de publicité et de passages à la télévision à la mise en oeuvre concrète... Diabliesse de politicotechnocratie !! Demandes ensuite au DSF et TPG sur plusieurs points généraux et particuliers sur les documents locaux :
 - à commencer, comme le prévoit la note de la DGFIP, par nous apporter un éclairage sur les conséquences pour tous les agents et tous les services de la mise en oeuvre des SIP ;
 - affirmer que nous voulons des structures à taille humaine et que nous ne voulons donc pas de fusions de CDI qui feraient des monstres administratifs comme ça se dessine malheureusement à Balma avec sans doute autour de 75 agents quand il y aura intégration de la TP et plus tard du CDIF. Bien entendu intégrer la question immobilière et des conditions de travail dans ces perspectives de déploiement des SIP.
 - exiger de l'administration qu'elle inclue à ses prévisions d'effectifs dans les SIP la proportion d'agents CDIF qui, tôt ou tard, les rejoindront. Pas un détail si l'on sait que leur intégration ou leur exclusion fait approcher ou dépasser les “limites de tolérance” fixées à 70 agents. Il faut aussi intégrer à la réflexion l'évaluation des locaux professionnels ;
 - demander à la DGI de revoir sa position sur la cellule DFE (Dossiers à Fort Enjeu) qu'elle veut supprimer, contre l'avis de quasiment tout le monde, au 31 décembre prochain et ce alors que la note de la DGFIP insiste justement sur son utilité et invite même à en créer de nouvelles !!!
 - demander qu'il soit insisté dans les conditions d'exercice des missions relatées dans chaque fiche de site sur celles, particulières, de Mirail/Basso Cambo ce qui conforterait un des points évoqués pendant le conflit ;
 - rappeler que si la note tend vers une poursuite des missions dans les SIP par métier d'origine ce qui limitera la polyvalence et la polycompétence (sauf en périodes de pointe), d'une part ça conforte notre demande de mise en place de secteurs fonciers sur la base du même raisonnement mais d'autre part ça laisse entière la question pour les services d'accueil, de compétences croisées des trésoreries non intégrées (Guichets Fiscaux Uniques dits GFU) et les Pôles de Recouvrements Complexes (PRC) qui seront des services multicartes et multicompetences.
 - dire combien ce mécano administratif qui se prépare, notamment avec des transferts tous azimuts de communes entre CDI et entre TP se fait au mépris des usagers et des élus, même pas informés. A titre d'illustration Saint Alban dont il est proposé le transfert de la TP d'Aucamville (à 1km) à celle de Blagnac (plus de 10kms), qui par ailleurs dépend de la Cité pour l'IR et la TH et de Ranguel pour le foncier ? Vous irez expliquer que la fusion c'est un progrès !!! Au même chapitre des transferts de commune nous avons dénoncé la “ghettoisation fiscale” du Mirail si les communes les plus riches et les plus “intéressantes professionnellement” pour les agents étaient transférées ;
 - et enfin nous avons conclu par l'illustration risible ou ridicule d'un “moment de fusion” que constitue la signature d'un protocole entre les chefs des différents services pour l'accueil commun à Ranguel. Que voulez vous, ça leur fait plaisir de se croire importants avec ces signatures que l'on retrouve sur nos intranets locaux. Mais enfin, tout ça pour écrire qu'on va travailler ensemble mais, comble de l'ironie, que chacun va devoir payer son bureau et ses chaises !!!

De bien maigres réponses : ne seraient-ils pas tout simplement dépassés ?

Le TPG nous dit qu'il n'y a pas de rétention de l'information alors que les fiches sur chaque site, si elles ne pouvaient être effectivement finalisées que vendredi contenaient des données et des options qui auraient pu nous être données bien avant.

Il nous dit que pour les SIP ça se fera sur 3 ans et sans aller trop vite mais qu'il n'y a pas de projet global et donc, qu'on a le temps pour tout le reste. Comme si le reste, avenir de la partie gestion publique des trésoreries, mise en place de la DLU (Direction Locale Unique), mise en oeuvre de CDI/CDIF pour ne prendre que ces exemples ne posaient pas question.

Il nous dit qu'il n'a pas d'a priori sur la fusion des CDI mais que son souci est d'avoir assez d'agents recouvrement pour répondre au téléphone. Comme si la décision de fusionner des CDI ne devait dépendre que de son seul souci personnel et comme si, c'est grotesque que ce soient les syndicats qui le rappellent, nous n'étions pas dans un processus de fusion.

Il nous dit que la polyvalence et la polycompétence sont minimisées par le fait que chacun garde ses missions dans les SIP. Certes c'est un peu vrai mais c'est comme si dans les périodes de pointe on n'allait pas demander aux agents originaires de la CP de faire de l'impôt sur le revenu ou à ceux originaires de la DGI de ne pas répondre au téléphone sur le recouvrement pendant les périodes de pointe de sortie des rôles.

Il nous dit que pour les GFU il n'y a pas de soucis à se faire parce qu'on a expérimenté les compétences croisées et que les contribuables ne posent que des questions simples. Comme si un seul contribuable à qui, par manque de connaissance et d'expérience, on n'expliquait pas les divers choix qu'il peut avoir sur un point particulier de l'IR et qui "perdrait" des centaines d'euros ou un autre qui aurait un redressement 2 ans après parce que les réponses en IR ne sont jamais aussi simples.

Le DSF lui nous dit qu'il continue à suivre de près la plateforme revendicative locale, nous aussi, mais nous lui en donnons acte. Il nous dit aussi qu'une fiche bilan est à venir sur CDI/CDIF à Colomiers et qu'il tend vers la satisfaction de notre demande de mettre en place une formule avec des secteurs fonciers dans les SIP. Comme si nous avions eu raison trop tôt et "la chance" de ne pas pouvoir faire cette restructuration dans le même temps que la plupart des départements.

Il nous dit que le volume d'agents prévisibles par site et pour ces secteurs sera pris en compte dans les fiches qui seront transmises à la DGFIP. Dont acte là aussi et si nous ne sommes venus que pour ça, c'était en soi utile d'y être.

Voilà en gros ce qu'ils nous disent parce qu'il serait trop long de tout résumer. Le sentiment d'ensemble que l'on peut tirer de cette réunion est que malgré le peu de temps de préparation avec ce volume de documents, l'Union SNUI-SUD Trésor a tenu une place importante dans des débats de cette matinée et a bien bousculé les certitudes d'une administration locale qui, avouons le à sa décharge, navigue à vue et dans l'urgence elle aussi. Au delà il faudra voir dans les prochaines semaines si nous avons réellement été entendus sur des questions de fond comme les fusions de CDI, les transferts de communes entre TP et/ou entre CDI, les difficultés des trésoreries de proximité, l'impact sur l'ensemble des services, les conditions de travail,... Le DSF et le TPG devraient nous réunir à nouveau vers la fin août pour nous informer des éléments finalement transmis à la DGFIP. Evidemment affaire à suivre de près et ce n'est pas le travail qui va manquer.

Résumé des fiches SIP par sites de la Haute Garonne (avant la réunion)

Balma (impacts TP Balma, L'union, Aucamville et Fronton)

Création d'un SIP dans le **1er semestre 2009** avec en suspens l'idée (sans doute très arrêtée) de spécialiser la TP de L'Union dans la gestion communale et de transférer sur la TP de Balma le recouvrement du fiscal (8 communes de L'Union transférées sur Balma et sur TP Aucamville les 6 autres communes)

CDI déjà fusionné + la TP = 60 à 62 agents et perspective CDI/CDIF non intégrée ce qui ferait aller à 70 agents minimum.

Cité Administrative (impacts TP Cité, Aucamville et Blagnac)

Projet de fusion des 3 CDI en 2 SIP **en 2010** avec découpage de la TP de Cité. Transfert de 6 communes de L'Union vers TP Aucamville + Gargas à la TP de Fronton + 3 communes transférées de la TP Aucamville à celle de Blagnac. 3 CDI + 1 TP actuellement ce qui représente 85 agents soit près de 100 avec CDI/CDIF non comptabilisé et à venir plus tard. Travaux d'aménagement obligatoires par réexamen de l'ensemble de l'implantation de tous les services sur les bâtiments C et D.

Colomiers (impacts TP Aucamville, Blagnac et Colomiers)

1 SIP au **1er semestre 2009** avec ajustement des périmètres du CDI qui récupérerait Blagnac et Beauzelle. Pour les TP les communes de Mondonville et Cornebarieu seraient transférées de Blagnac à Colomiers + cf transferts Aucamville/Blagnac. 39 agents hors CDIF dont on ne sait ce qu'il va devenir et quand, d'où interrogations aussi sur les éternels travaux !

Le Mirail (impacts TP Basso Cambo Cugnaux et Muret)

2 CDI et 1 TP actuellement et projet, soit de fusion des CDI, soit de scission de la TP en 2 **en 2011**. Transfert de Fonsorbes du CDI Sud Ouest vers Muret et proposition de transfert de 7 communes supplémentaires avec si ça se fait ajustement sur les TP de Basso Cambo, Cugnaux et Muret. Concerne 74 agents sans compter CDI/CDIF d'où l'option de deux SIP. Travaux très importants en prévision avec extension du bâtiment, du parking et travaux intérieurs.

Muret (impacts TP Auterive, Basso Cambo, Cugnaux Muret et Saint Lys,)

1 seul CDI et 1 TP avec ajustement des périmètres selon les options (cf Le Mirail) + Cintegabelle, Aurignac et Venerque transférées de la TP Auterive et CDI Ranguéil vers Muret. 1 SIP **en 2010** avec 42 agents CDIF compris (CDI/CDIF en 2008). Travaux de réaménagement importants pour intégration TP et répartition autres services DGI.

Ranguéil (impacts TP Auterive et Ranguéil)

2 CDI et 1 TP qui coïncident au plan territorial. Projet de 2 SIP **en 2010** et de découpage de la TP en 2 donc ou fusion des 2 CDI pour ne faire qu'un seul SIP. L'option à 1 SIP concernerait 67 agents hors CDIF et avec leur intégration on dépasserait allègrement la barrière des 70 agents fixée par le ministre. Accueil commun au 1/9/2008.

Saint Gaudens (impacts TP Saint Gaudens, les 9 autres en GFU)

1 CDI et 1 TP + 9 autres TP rurales dépendant du CDI. Création d'un SIP **en 2010** et d'un accueil fiscal dans les petites TP. Concerne 31 agents CDIF compris, le rapprochement CDI/CDIF étant prévu pour le 1/12/2008. Enormes travaux à prévoir dans au moins les 2 années à venir avec rénovation totale du bâtiment.